*La séance est ouverte à 18 h 55 en présence de :*

*Services de la ville : Tania Assouline, Adjointe à la Démocratie locale, Sylvie Baste-Deshayes, responsable du service Démocratie participative, Julien Roman, chargé de démocratie participative.*

*Et une dizaine de représentants des Conseils de quartier : Lamonica Françoise, Bonnet Jean- Pierre (Conseil de quartier Villiers Barbusse), Marion Frédéric (Conseil de quartier Branly Boissière), Tholander Anna, Prost Claire, Corral Marisol (Conseil de quartier Signac Murs à Pêches), Meyer Jean Michel (Conseil de quartier Solidarité Carnot), Cappelleto Mario (Conseil de quartier Jean Moulin Beaumonts).*

1. Mise en œuvre saison 2 1

2. Prochaines dates de réunions 5

1. Mise en œuvre saison 2

Tania Assouline indique que cette réunion vise à présenter l’avancement de la première vague de projets de la saison 2 du Budget Participatif, réalisés ou dont la réalisation se prépare (études, temps de travail avec les habitants) en 2019. Une deuxième vague sera mise en œuvre en 2020. Les projets élus en 2018 sont en bonne voie de réalisation. La programmation a suivi un rythme plus soutenu qu’en 2016, où les projets avaient démarré plus lentement. Il est néanmoins parfois ardu d’anticiper le déroulement des projets : certains projets qui paraissaient simples à mettre en œuvre se heurtent à des difficultés inattendues et, à l’inverse, des projets qui paraissaient complexes sont réalisés sans difficultés.

Un représentant de Conseil de quartier alerte sur le fait que des problèmes relevés lors d’arpentages d’habitants n'ont récemment pas été traités par la Ville. Il considère que le budget participatif explique cette situation car les services n’auraient plus de temps à consacrer à d’autres demandes. Il rappelle son courrier à ce sujet, adressé également à Tania Assouline. Il signale également sa difficulté à solliciter les élus de quartier à ce sujet.

Sylvie Baste-Deshayes indique que le service le plus mobilisé pour réaliser les projets du budget participatif, outre les Antennes et la Démocratie participative, est le service Aménagement et mobilités durable. Le service Gestion des espaces publics, dont relèvent les difficultés mentionnées, est peu impacté par le budget participatif.

***Secteur République***

* *Agrandissement des trottoirs rue de Bara* : le projet sera mis en œuvre après la démolition du foyer Bara, afin de l’adapter aux futurs aménagements des alentours. Les porteurs de projets seront informés du délai et de la modification du calendrier. La réunion d’information sur le chantier de démolition prévue en juin aura lieu en septembre.
* *Dalle Hannah Arendt* : Les porteurs vont être contactés à la rentrée pour travailler sur la mise en œuvre du projet. L’installation du panier de basket est en discussion pour des raisons techniques.
* *Place de la Fraternité* : la mise en œuvre du projet avance grâce à des études et des concertations. Deux réunions ont eu lieu. Des riverains ont exprimé des inquiétudes au regard de l’animation qu’engendrerait le projet à travers une pétition. Ils ont été apaisés à la suite d’une réunion publique et un réajustement du projet pour limiter les nuisances en accord avec les porteurs de projet. Le projet de terrain de pétanque a été abandonné notamment.

Un représentant de Conseil de quartier demande si ce projet s’intègre dans le projet de ZAC.

Tania Assouline répond que ce n’est pas le cas.

Une représentante de Conseil de quartier demande si l’atelier de l’artiste Jean-Michel Othoniel est intégré au projet.

Tania Assouline répond que cet atelier ne se trouvera pas dans l’espace public.

* *Végétalisation rue Beaumarchais*:les plantations et l’inauguration sont prévues à l’automne. L’installation de chicanes pour ralentir la circulation des véhicules est accueillie favorablement.

***Secteur La Noue-Clos français***

* *Au jardin des jeux de Joliot* :la porteuse de projet est très impliquée. Le projet suscite des interrogations, notamment des écoles. Le projet ne présente pas de complexité technique, mais nécessite que les usagers se l’approprient.
* *A Noue les plats du monde*: il s’agit d’une subvention d’investissement portant sur le réaménagement d'un local appartenant à l'OPHM, qui a nécessité l’établissement d’une convention avec l’association porteuse. Cette dernière a signé un bail avec l’OPHM et a présenté un plan de financement du projet.
* *Place du marché Villiers-Barbusse* : les travaux sont en cours et seront terminés en juin ; l’inauguration est prévue en septembre. Une négociation est en cours avec l’entreprise concernant la réfection des sols à certains endroits.

Un représentant de Conseil de quartier signale que quelques riverains ont émis des réserves sur ce projet.

Sylvie Baste-Deshayes indique que des craintes ont effectivement été exprimées sur la potentielle place attribuée aux commerçants ; elles ont été ensuite levées.

Une représentante de Conseil de quartier signale qu’aucun délai n’a été déterminé concernant l’éclairage. La recherche d’un artiste pour réaliser la fresque est en cours.

* *Square Barbara* : Ce projet fera partie de la seconde phase de réalisation mais le projet consiste à installer des tables sous des abris.

Une représentante de Conseil de quartier signale que certains riverains ont exprimé la crainte que ces tables soient squattées durant la nuit.

* *Rue des Groseilliers* : le projet a été mis en œuvre, mais pose des problèmes de sécurité. L’entreprise sollicitée n’a pas exactement respecté le plan initial. Elle a reconnu son erreur et a proposé en contrepartie de créer une chicane supplémentaire.

Tania Assouline signale que les mécontentements des riverains ont surtout concerné la récente verbalisation par la police municipale, à un endroit où le stationnement gênant était rarement verbalisé auparavant. Ce problème, qui n’est pas lié au budget participatif, sera résolu par le traçage de marquages au sol pour signaler les places de stationnements, ce qui permettra également de ralentir la circulation.

***Secteur Jules Verne***

* *Avenue du Colonel Fabien* : il s’agit d’un projet de réaménagement comprenant l’installation de PAV enterrés et la mise en sens unique de la rue, qui permettra aux véhicules de se garer sur la voie et de libérer de l’espace sur les trottoirs. Une phase expérimentale est proposée jusqu’à l’automne afin d’observer les nouveaux usages de circulation. Le projet a été présenté en Conseil de quartier avec la porteuse de projet. Les voitures qui se garaient sur le trottoir maintenant sur la voie, plus de place pour les piétons
* *Rue de la Dhuys* : il s’agit de la poursuite du projet déposé lors de la saison 1 du BP. Des difficultés ont émergé en raison de l’installation du marché. Une réunion a eu lieu avec les commerçants pour adapter le projet à leurs cheminements et pour faire en sorte que les déchargements de marchandises ne se fassent pas sur les pelouses.

Marisol Corral indique que la fresque a été réalisée à l’entrée du Fait-Tout. Elle demande s’il est prévu d’installer un panneau indiquant qu’il s’agit d’un projet du BP.

Tania Assouline répond qu’un travail est actuellement effectué par la direction de la communication afin de créer des panneaux définitifs différents des panneaux de chantier à installer à l’endroit de chaque projet du BP mis en œuvre. Elle indique qu’il reste à définir les modalités de choix du nom de la place.

* *Amélioration des abords des écoles Boissière-Fabien*: une expérimentation de marquage au sol devant l’école a été réalisé pour permettre un stationnement plus fluide. Le marquage définitif sera réalisé en juin-juillet en prenant en compte les conclusions de cette expérimentation. Des actions de sensibilisation et d’appropriation du marquage auront lieu en septembre.
* *Pacifier l’avenue Salvador Allende* : une concertation élargie avec le Conseil de quartier est prévue.

Sylvie Baste-Deshayes indique que ces trois premiers secteurs présentés comprennent 17 projets : 7 sont en travaux, 2 sont réalisés et 10 sont à venir, dont les projets prévus sur la deuxième vague de réalisation.

***Secteur Gaston Lauriau***

* *Place aux piétons rue de Vincennes* : le projet est terminé à 80 %. La réalisation des 20 % restants (une petite partie de la rue) doit être planifiée.
* *Carrefour V. Mercier/Solidarité/Jeanne d’Arc* : les travaux sont en cours et seront terminés à la mi-juin, qui comprennent l’enfouissement des PAV, l’installation d'arceaux vélos, une piétonnisation de la rue Mercier, des marquages au sol sous forme de jeux et de la végétalisation. Le projet reçoit un bon accueil des riverains et sera inauguré à l’automne.

M. Meyer, porteur du projet, ajoute qu'il est satisfait du déroulement des travaux et de la forme que prend la placette.

* *Square de l’église Saint-Pierre-Saint-Paul* : le projet se situe dans un square en pente avec de nombreux arbres et comprend la réalisation d’un espace détente en gradins, une réfection des chemins buissonniers, l’installation d’un toboggan, un parcours pour enfants avec des troncs d’arbres. Les entrées seront déplacées pour permettre un accès PMR et poussettes. Le Conseil de quartier a fait une consultation et a recueilli 130 réponses, ce qui a permis d’affiner les esquisses, qui vont être envoyées aux porteurs de projet. La présentation du projet quasi définitif aura lieu le 2 juillet en réunion publique.
* *Des bancs dans le square Patriarche* : La pose de bancs supplémentaires et le remplacement des plus vieux bancs ont été effectués fin avril-début mai ; le projet est achevé.
* *Grillage végétalisé dans la Cité de l’Espoir* : le projet a été réalisé. L'organisation de l'inauguration est confiée à l'association porteuse.
* *Aire de jeu attenante à la place Rouge* : il s’agit d’un projet porté par l'association Espace Evasion et le Conseil de quartier Jean Moulin, retardé en raison de la nécessité de signer une convention de gestion avec l’AFUL, propriétaire du terrain, qui tiendra son Assemblée générale à la mi-juin. La réalisation des esquisses a pris du retard sur le calendrier initial. Une réunion publique de présentation du projet reste à organiser. Les travaux devraient être réalisés à l'automne 2019.
* *Triporteur — Bar à thé du quartier* : la mise en œuvre passe par le versement d'une subvention d’investissement, votée en Conseil municipal en mars 2019. Il a été demandé à la porteuse de projet de s’adosser à une association afin de pouvoir faire assurer le triporteur, ce qu'elle a fait : le projet est aujourd'hui affilié à l'Association des Beaumonts.

Mario Cappelletto indique que l’Association des Beaumonts a accepté de changer de partenaire d’assurance afin que le triporteur puisse être assuré. Ce dernier sera utilisé une fois par mois pour proposer des thés et cafés et installer des tables et des chaises. Il signale que la porteuse de projet est disposée à prêter le triporteur pour des projets similaires dans d'autres quartiers. Le bar à thé sera probablement lancé en septembre avec une fête de quartier.

Tania Assouline rappelle que le projet de couverture du terrain de basket, rue Jean Moulin, élu lors de la saison 1 du BP, sera prochainement réalisé. Le marché public a été publié et le terrain sera livré à l’automne 2019.

***Secteur Marcel Cachin***

* *Aménagement du terrain Pêche-Mêle* : il s’agit d’un projet porté par l’amicale des locataires Grands Pêchers et un riverain. Il comprend l’installation d’un parcours de jeux, d’une aire de jeux plus classique, d’un barbecue, d’une aire de détente, ainsi qu'une mise en valeur patrimoniale du houblon présent sur le site. L'agrandissement du terrain de sports a bien été retenu. Une réunion publique est prévue le 18 juin. Les travaux débuteront cet été et se termineront à l'automne. Les travaux concernant le terrain de sport seront effectués à la suite, avant fin 2019. La gestion de la houblonnière reste à encadrer par convention « Montreuil est notre jardin ».

Sylvie Baste-Deshayes indique que le projet a été affiné avec de nombreuses parties prenantes, lui assurant une bonne adhésion des habitants.

Tania Assouline précise que la parcours de jeux sera réalisé avec des éléments relativement légers, qui pourront être déplacés au moment de l’arrivée de la station de métro, au mieux en 2030.

* *Les écoles Danton, on sécurise les accès piétons*: il s’agit de réaménager la rue pour sécuriser les sorties des élèves grâce à des abords plus lisibles et sécurisés. Le projet concerne en premier lieu l’école maternelle, mais une solution pour la sortie de l'école primaire est aussi recherchée. La désignation de la maîtrise d’œuvre n’est pas encore établie. Des études sont prévues pendant l’été, ainsi qu’une réunion publique en septembre. Les travaux seront réalisés pendant les vacances d'octobre 2019.

***Secteur Blancs Vilains***

* *City stade des Ruffins*: la réfection du sol du city stade et la peinture des buts ont été réalisées. L'installation d'une fontaine et l'éclairage seront réalisés à l'automne. L'inauguration devrait être couplée au lancement des travaux de la place du marché des Ruffins, a priori le 13 juillet.
* *Des jeux sur la place Le Morillon* : le projet comprend l’installation d’un babyfoot d’extérieur et la réfection de la table de ping-pong, ainsi qu'une extension de l'aire de jeux. Il est peu complexe, mais doit faire l’objet d’une convention de gestion avec l'OPHM, propriétaire foncier. De plus, il doit s'accorder avec la planification du NPNRU. Une réunion publique devrait être prévue avant l'été. Les travaux auront lieu à l'automne 2019.

***Projets élus à l’échelle de la Ville***

* *Montreuil Vivre Ensemble :* ce projet consiste à construire des maisonnettes pour héberger huit jeunes en difficulté, notamment des jeunes migrants. L’étude de faisabilité a été confiée à l’association Quatorze, qui sera à terme propriétaire des maisonnettes. L’accompagnement social sera réalisé par l’association En temps, qui aide de jeunes migrants et qui sera locatrice des maisonnettes.

Le financement du projet a été validé. Les prochaines étapes sont le passage en Conseil municipal, notamment pour l’octroi d’une subvention d’investissement supplémentaire pour la parcelle, et la signature de la convention de partenariat.

Un terrain d’implantation appartenant à la Ville a été identifié, en accord avec les porteurs de projet, le PLU et la protection paysagère, au 15-17 rue Claude Bernard, dans le quartier Signac Murs à pêches. Une visite a été effectuée le 5 juin. Les voisins immédiats du terrain sont peu nombreux et il s’agit d’une parcelle partiellement non constructible.

Tania Assouline précise qu’il n’est pas possible pour la municipalité de signer une convention définitive d’occupation ; les maisonnettes pourront si besoin être déplacées sur une autre parcelle mise à disposition par la Ville.

Sylvie Baste-Deshayes indique que le projet bénéficie du dispositif TTU (Toits Temporaires Urbains) mis en place par la Caisse des dépôts et consignation, qui met en valeur des expérimentations de nouvelles façons d’habiter. Un tel appui permet d’envisager l’évolution du projet ainsi que des financements supplémentaires pour la construction d’une maison commune sur la même parcelle. Elle indique également l’intérêt de l’association Impala, qui pourrait apporter un financement supplémentaire.

Marisol Corral précise que cette expérimentation a vocation à bénéficier d’une visibilité nationale, afin d’encourager des initiatives similaires.

Le projet devra faire l’objet d’une discussion avec le Conseil de quartier avant le Conseil municipal du 26 juin. Il est prévu d'organiser une réunion avec les riverains avant cette date.

* *L’Atelier des femmes* : il s’agit de la construction d'une structure d’accueil d’ateliers de bricolage destinés aux femmes, située au 39 rue des Ravins. Une étude de sol a révélé la nécessité d’installer des micropieux de fondation, ce qui représente un coût supplémentaire. Le bail sera prochainement signé. Le permis de construire a été déposé.

Julien Roman conclut que, sur ces 3 derniers secteurs, 6 projets sont réalisés, 6 sont en travaux, 14 sont à l’étude et 6 projets n’ont pas encore été travaillés.

Marisol Corral demande des nouvelles du projet de Théâtre de marionnettes, élu lors de la saison 1 du BP et en attente de réalisation.

Tania Assouline répond que le porteur s’est désormais adossé à une association – condition préalable demandée par la Ville – et qu’il sera prochainement reçu pour déterminer les modalités de mise en œuvre de son projet.

1. Prochaines dates de réunions

* Une réunion de coordination des Conseils de quartier sur les marchés était prévue le 20 juin. Tania Assouline suggère de la reporter en septembre afin de privilégier ce même jour une première réunion publique concernant la création d’une régie publique de l’eau. Une consultation à ce sujet aura lieu du 22 au 29 juin. Le report ou non de la réunion de coordination des CQ sur les marchés sera décidé lundi 10 juin.
* Tania Assouline annonce une seconde consultation sur l’instauration d’une ZFE (Zone à Faible Émission) à Montreuil sous l’impulsion de la Métropole. La Ville a décidé une application douce et sans verbalisation des véhicules concernés, afin de donner aux habitants les moins fortunés du temps pour changer de véhicule et éviter de pratiquer une écologie punitive.

Un représentant de Conseil de quartier s’inquiète de la pénalisation concernant les véhicules des artisans.

Tania Assouline rappelle que des aides pour les artisans ont été mises en place par la Mairie de Paris, qui concernent également les artisans montreuillois.

Une représentante de Conseil de quartier dénonce la microécologie punitive et l’incohérence entre l’instauration de la ZEF et de la fermeture d’une voie de chemin de fer de transport de marchandises, remplacée par des camions, dans le sud de la France. Elle prône la baisse des tarifs des transports en commun et le développement du transport ferroviaire et fluvial plutôt que la pénalisation des citoyens.

Tania Assouline rappelle que des baisses de tarif ont été mises en place pour les transports en commun par la Région, notamment avec le dézonnage du pass Navigo et des tarifs préférentiels pour les jeunes et les séniors. Elle estime que néanmoins les mesures prises au niveau national sont encore trop lentes, concernant les transports alternatifs.

Mario Cappelletto ajoute que les citoyens sont pénalisés alors que le nombre de camions qui circulent de Belgique en Espagne en passant par la France ne décroît pas. Il indique que l’usage de la voiture est nécessaire en l’absence de transports en commun adéquats et rapides, dans certaines zones.

Tania Assouline rappelle que la Ville est en faveur d'une application douce de l'interdiction des véhicules polluants dans la zone à faible émission.

La séance est levée à 20 h 55.